



SUPERTAMALOU SÉNIORS 2021



RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve : Cf Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE en annexe du présent règlement.

Compétition ouverte aux Messieurs et Dames ayant été qualifiés à la suite des épreuves organisées dans leur club au cours de l'année.

- Série Séniors Messieurs : 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- Série Vétérans Messieurs : 65 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- Série Séniors Dames : 50 ou plus la veille de l'épreuve
- Série Vétérans Dames : 65 ans ou plus la veille de l'épreuve

Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de la clôture des inscriptions, le jeudi 25 novembre 2021. Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueur d'adresser directement à son club, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2019 ou 2020, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Aucun joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

CALENDRIER

Nouveau format cette année, une seule date, le **JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021** au Golf du Bassin Bleu.

NOMBRE DE PARTICIPANTS / INSCRIPTION

Un **quota par club est fixé à 25 joueurs, dont 30% pour les Dames**. Si le nombre de joueuses issus des qualifications est insuffisant, le club pourra compléter par des Messieurs ayant participé aux épreuves « Tamalou » de l'année en cours.

La compétition se déroulant par départs successifs, le nombre de joueurs possible à cette saison ne sera pas supérieur à 75.

Chacun des trois clubs a la liberté totale dans l'organisation de ses propres compétitions « Tamalou » durant l'année ; choix des formules de jeu et des critères de qualification de ses joueurs pour la journée finale.

La liste des 25 joueurs qualifiés devra être retournée à la LRGR avant **jeudi 25 novembre 2021 à 12h00** par les Commissions Sportives des trois clubs.

MARQUES DE DÉPART ET FORME DE JEU

- Marques de départ :

- Jaunes : Séniors Messieurs et Vétérans Messieurs
- Rouges : Séniors et Vétérans Dames

- Forme de jeu : Stableford Individuel /18 trous par jour (compte pour la gestion de l'index / index ramenés à 36)

SÉRIES

- Séniors Messieurs : inférieur ou égal à 54.
- Vétérans Messieurs : inférieur ou égal à 54.
- Séniors Dames : inférieur ou égal à 54.
- Vétérans Dames : inférieur ou égal à 54.

HORAIRES & TYPE DE DÉPARTS

Départs successifs, prévus à partir de 10h00, en fonction du nombre de participants, la compétition se terminera en fin d'après-midi, les résultats seront annoncés et les récompenses attribuées au cours d'un **repas avec ambiance musicale qui clôturera notre « année séniors »**.

VOITURETTES

L'usage d'une voiturette sera uniquement **autorisé pour les Séries Vétérans Dames et Vétérans Messieurs (65 ans ou plus la veille de l'épreuve)**.

CLASSEMENT

Selon les résultats établis en « Brut + Net ».

DROITS DE JEU

Seule une participation financière de **25 € au titre du green fee** sera demandée à chaque joueuse et joueur engagé, **extérieur au club hôte**.

Le paiement pourra s'effectuer :

- en **espèces ou chèque à l'ordre de la LRGR, le jour même**,

Ou

- par **virement** = adresser un mail, avec un justificatif de virement effectué au profit de la LRGR, à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr (Préciser nom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement).

IBAN FR76 1131 5000 0108 0151 3162 231 **BIC** CEPAFRPP131

Le repas avec ambiance musicale est offert à toutes et tous.

Annexe

Pour tous les joueurs et bénévoles, il sera demandé de présenter le PASS SANITAIRE (Accueil Joueur).

Il peut être :

- Un certificat de vaccination,

ou

- Un test PCR ou antigénique ou autotest (sous la supervision d'un professionnel de santé) de moins de 72 heures (doit être valable pour la durée totale de l'épreuve, si possible, afin d'éviter d'avoir à se faire tester entre les 2 tours),

ou

- Un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.



**Epreuves fédérales
Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19
OBLIGATOIRE
(A partir du 30 juin 2021)**

A l'attention des joueurs et des accompagnants

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râtaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation. Pour cela, il est recommandé que le joueur soit en possession d'un flacon de cette solution dans son sac.
- Compte tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur a un comportement visiblement contraire au respect des gestes barrières, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Les cadets sont autorisés, avec respect du protocole sanitaire (distance, gel, ...).
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs est autorisé. Nous vous confirmons que nous reprenons les modalités classiques selon les règles de golf. De ce fait nous souhaitons que les scores soient certifiés par la signature physique du marqueur et du joueur. Par conséquent, l'échange des cartes devra être opéré avant le début de la partie.
- Les réunions des capitaines sont à nouveau autorisées avec port du masque obligatoire.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage